
Allo Travaux

Lorsque vous constatez des trous dans la chaussée, un tag ou un éclairage public défectueux, un seul geste suffit à le signaler à la Mairie.

Vos signalements seront pris en compte, traités et feront l'objet d'une réponse personnalisée de la part de Monsieur le Maire ainsi que des services municipaux concernés.

Pour signaler un problème, rendez-vous sur l'Espace citoyen : <https://demarches.villedegarges.fr/>